

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SCI FORMCONCEPT

SCI au capital de 2000 €

Siège social : 21 chemin des cyprès 83330 LE CASTELLET

Immatriculée au RCS de Toulon

SIRET : 91090144600013

N TVA Intracommunautaire : FR77910901446

Représentée par : M Claude CAROZZO

Location de salle

Adresse : 36 rue Chevalier Paul – 83000 Toulon

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le loueur met à disposition une salle de formation située au 36 rue Chevalier Paul, 83000 Toulon.

La réservation de la salle implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 – Description des locaux

La salle proposée à la location comprend :

- Une salle de formation équipée (tables, chaises, selon configuration convenue).
- Un coin cuisine accessible aux locataires comprenant :
 - Un micro-ondes
 - Une cafetière
 - Une bouilloire
 - Un mini-réfrigérateur

Le matériel mis à disposition doit être utilisé conformément à sa destination.

Article 3 – Destination des lieux

La salle est destinée exclusivement à des activités professionnelles telles que :

- Formations
- Réunions
- Ateliers
- Séminaires
- Conférences

Toute autre utilisation devra faire l'objet d'un accord écrit préalable du loueur.

Les activités illégales, nuisantes ou contraires à l'ordre public sont strictement interdites.

Article 4 – Réserveation

Toute réserveation devient ferme après :

- Acceptation écrite du devis
 - Versement d'un acompte de 50 % du montant total
 - Signature éventuelle d'un contrat de location
-

Article 5 – Prix et TVA

La location constitue une prestation de services soumise à TVA conformément à l'article 256 du Code général des impôts.

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT).

La location de la salle est soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur au jour de la facturation (actuellement 20 %).

Le montant total toutes taxes comprises (TTC) est indiqué sur le devis et la facture.

Toute modification du taux légal de TVA sera automatiquement répercutée sur les prix.

Les tarifs comprennent :

- La mise à disposition de la salle
- L'accès au coin cuisine
- Les charges courantes (eau, électricité, chauffage/climatisation, wifi)

Les prestations supplémentaires (ménage renforcé, matériel spécifique, accueil, etc.) peuvent faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 6 – Modalités de paiement

Le règlement de la location de la salle s'effectue en euros.

6.1 Acompte

Toute réserveation devient ferme et définitive à réception :

- Du devis signé avec la mention "Bon pour accord"
- Du versement d'un acompte correspondant à 50 % du montant total TTC

À défaut de versement de l'acompte dans le délai convenu, la réserveation pourra être annulée de plein droit.

6.2 Solde

Le solde du prix est payable au plus tard :

- 15 jours avant la date de mise à disposition
ou
- Le jour de la mise à disposition des locaux (si indication particulière)

Aucune remise des clés ne pourra intervenir en cas de non-paiement intégral.

6.3 Moyens de paiement acceptés

Les règlements peuvent être effectués par :

- Virement bancaire
- Chèque

Les coordonnées bancaires sont communiquées sur le devis et la facture.

6.4 Facturation

Une facture conforme à la réglementation en vigueur sera émise pour toute location.

Les prix sont exprimés hors taxes et majorés de la TVA au taux en vigueur au jour de la facturation.

Article 7 – Retard de paiement

Tout retard de paiement à l'échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées sur la base de trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € sera également due.

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire pourra être demandée sur justification.

Article 8 – Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie d'un montant de 500€ peut être demandé avant la remise des clés.

Il sera restitué dans un délai maximum de 7 jours après l'événement, sous réserve :

- De l'absence de dégradation
- Du respect des horaires
- De la restitution du matériel en bon état
- Du respect des conditions de propreté

Toute dégradation ou manquement pourra entraîner une retenue partielle ou totale du dépôt.

Article 9 – Annulation

Annulation par le locataire

- Plus de 30 jours avant la date : remboursement total
- Moins de 15 jours avant la date : l'acompte reste acquis au loueur ou 50% du montant total versé sera remboursé
- En cas de non-présentation : 100 % du montant est dû

Annulation par le loueur

En cas de force majeure ou d'indisponibilité exceptionnelle, le loueur s'engage à rembourser les sommes versées sans qu'aucune indemnité complémentaire ne puisse être réclamée.

Article 10 – Responsabilités

Le locataire est responsable :

- Des personnes qu'il accueille
- Des dommages causés aux locaux ou au matériel
- Du respect des règles de sécurité

Le locataire s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant son activité. Une attestation pourra être demandée avant la mise à disposition.

Le loueur ne pourra être tenu responsable en cas :

- De vol ou perte d'objets personnels
 - D'accident résultant d'un usage non conforme des équipements
-

Article 11 – Utilisation du coin cuisine

Le coin cuisine est mis à disposition à titre gracieux.

Le locataire s'engage à :

- Nettoyer les équipements après usage
 - Vider le mini-réfrigérateur
 - Ne pas laisser de denrées périssables
 - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
-

Article 12 – Horaires

Les horaires de mise à disposition sont définis dans le contrat ou le devis.

Tout dépassement horaire pourra entraîner une facturation supplémentaire.

Article 13 – Propreté et restitution

La salle doit être rendue :

- Rangée
- Propre
- Dans l'état initial

Des frais de ménage supplémentaires pourront être facturés en cas de non-respect.

Article 14 – Sécurité et nuisances

La capacité maximale d'accueil de la salle est fixée à **25 personnes** simultanément debout et **18 personnes** avec tables et chaises.

Le locataire s'engage à respecter strictement cette limite.

Tout dépassement engage sa responsabilité exclusive.

Le locataire s'engage également à :

- Respecter la capacité maximale autorisée
 - Ne pas générer de nuisances sonores
 - Respecter les consignes de sécurité incendie
-

Article 15 – Protection des données personnelles (RGPD)

15.1 Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données est :

SCI FORMCONCEPT

Adresse : 21 chemin des cyprès 83330 LE CASTELLET

Email : sciformconcept@gmail.com

Téléphone : 07 60 04 55 98

15.2 Données collectées

Dans le cadre de la réservation et de la gestion de la location, les données suivantes peuvent être collectées :

- Nom et prénom
- Raison sociale
- Adresse postale
- Adresse email
- Numéro de téléphone
- Numéro SIRET (le cas échéant)
- Informations de facturation
- Coordonnées bancaires (via prestataire sécurisé le cas échéant)

Aucune donnée sensible n'est collectée.

15.3 Finalités du traitement

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes :

- Gestion des réservations
- Établissement des devis et factures
- Gestion des paiements
- Communication avec le locataire
- Respect des obligations légales et comptables

Les données ne sont jamais revendues ni cédées à des tiers.

15.4 Base légale du traitement

Le traitement des données repose sur :

- L'exécution du contrat de location
- Le respect des obligations légales
- L'intérêt légitime du loueur (gestion administrative et commerciale)

15.5 Durée de conservation

Les données sont conservées :

- Pendant la durée de la relation contractuelle
- Puis archivées pendant la durée légale obligatoire (notamment obligations comptables : 10 ans)

15.6 Destinataires des données

Les données peuvent être transmises uniquement :

- À l'expert-comptable
- À l'administration fiscale
- Aux prestataires de paiement sécurisés

Aucun transfert hors Union Européenne n'est effectué.

15.7 Droits du locataire

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679), le locataire dispose des droits suivants :

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit d'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit d'opposition
- Droit à la portabilité des données

Toute demande peut être adressée par email à : sciformconcept@gmail.com

Une réponse sera apportée dans un délai maximum d'un mois.

En cas de désaccord, le locataire peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

15.8 Sécurité des données

Le loueur met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Article 16 – Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux du ressort de Toulon.

SCI FORMCONCEPT